



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 16 septembre 2015 à 15 h, à l'hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie
Monsieur Martin Lavoie, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Monsieur Éric Grignon, directeur de l'aréna régional

2015-09-16/579

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 38.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-09-16/580

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 16 SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-09-16/581

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2015

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2015;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2015 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-09-16/582

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 27 AOÛT AU 15 SEPTEMBRE 2015

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 27 août au 15 septembre 2015;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 27 août au 15 septembre 2015.

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

QUE le président et le trésorier certifient par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-09-16/583

ITEM 5

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 002-02 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVIS BUDGÉTAIRES DÉLÉGUANT AUX OFFICIERS ET AUX RESPONSABLES D'ACTIVITÉ BUDGÉTAIRE LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD;

ATTENDU l'avis de motion portant le numéro 2015-08-26/574 donné lors de la séance ordinaire tenue le 26 août 2015;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement faisant l'objet des présentes et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU QUE le règlement portant le numéro 002-02 amendement le règlement numéro 002-01 décrétant les règles de contrôle et suivis budgétaires déléguant aux officiers et aux responsables d'activité budgétaire le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Régie soit par les présentes adopté selon ses forme et teneur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-09-16/584

ITEM 6

VARIA

Aucun sujet au point varia.

2015-09-16/585

ITEM 7

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2015-09-16/586

ITEM 8

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 15 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Yvan Patenaude,
Secrétaire